



# **MICROTEL MULTIMEDIA**

Confédération Française des Fédérations  
et Associations de Microinformatique,  
Télématique, Réseaux et Multimédia.  
187 Avenue Jules Ferry - 16000 ANGOULÊME

[www.microtel-clubs.fr](http://www.microtel-clubs.fr)

[microtel.multimedia@wanadoo.fr](mailto:microtel.multimedia@wanadoo.fr)

Enregistrée à la Préfecture de la Charente sous le N° W161003279

## **Procès Verbal de l'Assemblée générale du dimanche 27 mars 2022 de 10h à 12h A Sweet-Home 62 avenue Charles de Gaulle 14390 CABOURG**

### **Ordre du jour:**

1. Rapport Moral 2021
2. Rapport financier 2021
3. Projets 2022
4. Élection du Conseil d'Administration
5. Informations

Avant d'aborder l'ordre du jour de l'assemblée générale, le Président demande à l'assemblée de se lever et d'observer une minute de silence à la mémoire de tous les adhérents et dirigeants d'associations qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée générale.

### **1. RAPPORT MORAL 2021**

Le président présente le rapport moral.

Après plus de quarante ans d'existence, dans un monde où le profit et la violence sont trop souvent les seules références, les clubs Microtel et Amiposte-Télécom constituent des espaces de liberté, de bénévolat et de convivialité. Ils permettent à des publics très divers d'approcher les nouvelles technologies, en proposant de partager des compétences, du savoir et de simples moments d'amitiés entre passionnés.

L'année 2021 a été la vingt-quatrième d'un fonctionnement totalement assuré par des bénévoles, elle a été impactée par la pandémie de Covid-19, qui a perturbé les activités des associations. Beaucoup d'entre elles n'ont pu utiliser leurs locaux, quelques solutions partielles ont été mise en place en « distanciel » mais le fonctionnement associatif a été gravement impacté.

La Confédération a souscrit un contrat d'assurance pour la Responsabilité Civile de l'ensemble des adhérents, qui couvre la responsabilité des animateurs comme celle de chaque adhérent. Une convention existe avec l'Association Nationale du Chèque Vacances, ce qui permet aux associations d'accepter en paiement les chèques vacances. La commission minimale prise par l'ANCV est prise en charge par la Confédération.

Le Conseil d'Administration de la Confédération s'est réuni via Internet, au moins une fois par mois sauf au mois d'août pour coordonner le fonctionnement général. En s'appliquant à préserver les liens existants entre les associations et fédérations.

Le Serveur de la Confédération a continué d'évoluer sous la responsabilité de l'équipe technique. Il est accessible via les url : <http://portail.microtel-clubs.fr> (portail peut être remplacé par www). Il héberge le site permanent de la Confédération, avec des liens fournis par les structures adhérentes pour faciliter l'accès à un maximum d'informations. Il héberge aussi le site du challenge annuel. Il a fait l'objet de travaux importants de la part de l'équipe technique avec la participation du Conseil d'Administration.

Les dernières Rencontres Nationales en « présentiel » se sont tenues du 28 au 31 Mars 2019 à La Chataigneraie - Route André Mouly 15600 MAURS LA JOLIE, depuis cette date elles se sont tenues en « distanciel » pour cause de pandémie.

Le challenge inter club a été remporté en 2021 par le Club Microtel de Sartrouville. Ce club a préparé le challenge 2022, en alliant des questions liées à nos activités et des questions sur son territoire et celui qui nous accueille aujourd'hui.

Le Conseil d'Administration a la volonté de travailler bénévolement à l'essor des associations qui constituent la Confédération.

Les responsables d'associations qui ont œuvré pour maintenir la pérennité de leurs structures en cette période de pandémie doivent tous être vivement remerciés pour leur engagement.

Avant de terminer le rapport moral, un hommage particulier doit être rendu à quelques-uns de ces bénévoles qui ont contribué avec efficacité au fonctionnement de la Confédération, des Fédérations et des Clubs :

Jannine GUERLACH et Nicole TROCMÉ et le Club Microtel Sartrouville pour l'organisation du Challenge.

Didier CLERMONTÉ, Philippe MANGON, Jean SAQUET et Antoine VIEL pour leur travail sur le serveur confédéral. Jacques GOLDSCHNEIDER, Jean SAQUET pour la mise à disposition de serveurs facilitant les réunions de Conseil d'Administration.

Yves CARTERON, pour son travail de Secrétariat. Pierre PUHARRÉ pour la gestion de la Trésorerie.

Sans oublier tous leurs conjoints qui discrètement les soutiennent dans leurs engagements.

**L'Assemblée Générale a approuvé le Rapport Moral à l'unanimité.**

## **2. RAPPORT FINANCIER 2021**

Le trésorier présente le rapport financier 2021.

<b>COMPTE D'EXPLOITATION 2020</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Assurances	1 923,71 €	Cotisations-Adhésions (2105)	1 438,80 €
Fournitures	56,69 €	Intérêts Livret	63,03 €
		Déficit d'exploitation	-475,57 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 977,40 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 977,40 €</b>

Les écarts, constatés par rapport au budget prévisionnel, sont liés à la mise en conformité de la présentation normalisée des comptes annuels ainsi que du bilan 2020 ci-dessous.

<b>BILAN 2021</b>			
<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
COMPTE CHEQUE	395,08 €	FONDS ASSOCIATIFS	26 229,54 €
LIVRET	12 063,03 €	Résultat	-475,57 €
Charges constatées d'avance (Acomptes Sweet-Home)	14 247,00 €		
<b>TOTAL :</b>	<b>26 705,11 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>26 705,11 €</b>

Le Bilan reste toutefois sain et permet donc d'envisager l'avenir.

**L'Assemblée Générale a approuvé, le compte d'exploitation et le bilan 2021, et donné quitus au trésorier de sa gestion 2021 à l'unanimité.**

## **3. COTISATION CONFEDERALE 2022 ET BUDGET PREVISIONNEL 2022**

Le Conseil d'Administration propose de maintenir à 1,20 € la cotisation confédérale 2022.

<b>BUDGET PREVISIONNEL 2022</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Assurances	1 900,00 €	Inscriptions Rencontres nationales	14 074,00 €
Eau & assainissement	30,00 €	Cotisations-Adhésions	880,00 €
Electricité	80,00 €	Intérêts Livret	120,00 €
Domaines	40,00 €	Reprises acomptes versés	14 811,00 €
Fournitures	100,00 €		
Rencontres nationales	15 000,00 €		
Excédent technique	12 735,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>29 885,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>29 885,00 €</b>

Le Budget Prévisionnel présenté tient compte des données au moment de la convocation de l'Assemblée Générale, il permettra la gestion du serveur national, la communication et la couverture assurance responsabilité civile des adhérents.

**L'Assemblée Générale a approuvé le montant de la cotisation confédérale 2022 et le Budget Prévisionnel 2022 à l'unanimité.**

#### **4. ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Avant de procéder à l'élection du Conseil d'Administration, le président remercie les membres sortants d'avoir bien voulu renouveler leur engagement.

Liste des candidats au Conseil d'Administration :

<b>Constantin</b>	<b>ANGHELIDI</b>	Animateur Microtel Gagny
<b>Denis</b>	<b>BERTHOZ</b>	Animateur Microtel Gagny
<b>Yves</b>	<b>CARTERON</b>	Directeur Technique de la Fédération Charentes Poitou
<b>Jean-Jacques</b>	<b>CHABERT</b>	Trésorier de la Fédération Charentes Poitou
<b>Didier</b>	<b>CLERMONTÉ</b>	Membre de Microtel 91 Vigneux-sur-Seine
<b>Jacques</b>	<b>GOLDSCHNEIDER</b>	Président de la Fédération Ile de France
<b>Jannine</b>	<b>GUERLACH</b>	Animatrice Microtel Sartrouville
<b>Philippe</b>	<b>MANGON</b>	Président de la Fédération Lotharingie
<b>Jean-Pierre</b>	<b>MOESCH</b>	Président Microtel Sartrouville
<b>Pierre</b>	<b>PUHARRÉ</b>	Secrétaire de la Fédération Ile de France
<b>Jean</b>	<b>SAQUET</b>	Trésorier de la Fédération Normande
<b>Marie-Claude</b>	<b>SZEKANY</b>	Membre du Bureau Collégial Microtel Montéliér
<b>Annie</b>	<b>THEODET</b>	Vice-Présidente du Cimas Saran
<b>Nicole</b>	<b>TROCMÉ</b>	Formatrice Microtel Sartrouville
<b>Ginette</b>	<b>VIDAL</b>	Secrétaire du Microtel Toulousain
<b>Antoine</b>	<b>VIEL</b>	Secrétaire de la Fédération Normande

**L'Assemblée Générale a validé, à l'unanimité, la liste de candidats présentée.**

#### **5. INFORMATIONS**

Sur proposition du Président, l'assemblée générale décerne la qualité de membre d'honneur de la Confédération à Robert Poirier en vertu de l'article 3, alinéa 6 des Statuts en reconnaissance de ses décennies de participation active à la confédération.

Les rapporteurs des deux ateliers de travail du samedi informent des travaux qui seront transmis aux Clubs, comme depuis février le sont aussi les comptes-rendus de Conseil d'Administration,

Les prochaines rencontres nationales auront lieu du 23 au 26 mars 2023, au Village de Vacances « La Saulaie » 37310 CHEDIGNY.

Différents échanges ont lieu relatifs à l'organisation du challenge.